

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « faubourg d'Esquerchin »
Jeudi 20 octobre 2022 - 18h30/20h45 – pavillon Roux**

Étaient présents :

- Mme Nora CHERKI, adjointe au Maire, en charge des quartiers « faubourg d'Esquerchin » et « faubourg de Béthune »,
- Mme Fatiha BOUCHENTOUF
- M. Lucien CORNILLE
- M. David DAUPHIN
- M. Lucas DAUPHIN
- M. Djamel HEMIMOU
- Mme Bernadette MENET

Collège associations :

- Mme Christelle DANGLLOT, association La Brayelle
- Madame Bernadette CAPELLE, Directrice du service démocratie participative
- M. Jean Christophe LECLERCQ, adjoint au Maire en charge du cadre de vie et de la condition animale.

Étaient excusés :

- M. Stéphane DUCATILLON
- Mme Shérazade AOUIMER, centre social du faubourg d'Esquerchin

Étaient absents :

- M. Stéphane DECOBERT
- M. Christophe DOYEN
- Mme Aurélie DUEZ
- Mme Sandrine FERTON
- Mme Nelly MERESSE, café La Brayelle

Mme CHERKI souhaite la bienvenue à chacun et chacune et remercie notamment M. Jean-Christophe LECLERCQ, adjoint au Maire, en charge du cadre de vie et de la condition animale, d'avoir répondu favorablement à l'invitation pour faire un point sur l'avancement de l'aire de jeux de la rue Guynemer.

I - RETOUR SUR LE CONSEIL DE QUARTIER DU 12 MAI 2022 :

1- Feux tricolores rue Guynemer:

A l'issue de ce conseil de quartier, une rencontre a eu lieu sur place, le 09 juin 2022, avec des techniciens du service de la voirie. Cette présentation fut très intéressante. Mme CHERKI regrette que peu de membres du conseil de quartier aient participé à cette réunion.

2- Parking Brossolette – projet d'aménagement FTU :

Mme CHERKI informe que la partie liée au décaissement permettant le stationnement des bus de voyage n'est pas considérée comme prioritaire par le service voirie.

Des membres du conseil de quartier regrettent cette position d'autant qu'une réunion avait eu lieu sur place. Au cours de cette rencontre, les membres du conseil de quartier présents avaient présenté le projet évoqué en conseil de quartier avec un aménagement de la place, le remplacement des petites bordures par une petite plantation, la mise en place d'un « décroché » permettant aux bus de voyage de se stationner le long du parking Brossolette. Ce « décroché » servirait à la fois pour les sorties organisées par les écoles, les accueils de loisirs, les associations, ... Il ne s'agit pas de remettre en cause l'arrêt de bus de la rue Brossolette.

3- Place Raymond Delécluse :

Mme CHERKI précise que le portillon, côté avenue des Rosiers, est en commande. Concernant la grille coté St Exupéry, la mairie est en attente des résultats des assurances.

La prise manquante, évoquée plusieurs fois en conseil de quartier, devrait être installée par la société Devred au printemps prochain.

Mme CHERKI précise que l'heure de fermeture de la place est fixée à 20h.

II - P.L.U PLAN LOCAL D'URBANISME :

Un membre du conseil de quartier souhaite revenir sur la présentation du Plan Local d'Urbanisme qui s'est déroulée le 7 septembre dernier. Il a apprécié le déroulement et l'organisation de la rencontre très pédagogique qui a permis à chacun et chacune de comprendre ce que l'on peut faire ou non en fonction de la législation.

Les autres membres du conseil de quartier qui ont assisté à cette présentation corroborent les propos tenus.

III - RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT :

Mme CHERKI rappelle que l'assemblée générale se déroulera le 23 novembre 2022. Il y a 4 membres sortants : M. CORNILLE, M. DECOBERT, Mme DUEZ et Mme FERTON.

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir pourquoi les bailleurs ne viennent pas au conseil de quartier. Mme CAPELLE répond qu'aucun bailleur n'a fait acte de candidature.

Mme CHERKI rappelle que précédemment des groupes de travail, des commissions avaient été mises en place. Cette possibilité sera évoquée lors de la première réunion en janvier 2023.

M. LECLERCQ précise qu'il avait fait le tour du quartier avec l'ancien adjoint en charge du secteur, M. KABOUL. Il rappelle que l'implantation des poubelles peut être revue : on peut en déplacer, voire en retirer si elles ne sont pas au bon endroit ou non utilisées. Il est nécessaire de croiser les regards entre agents de la ville et habitants.

IV - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1- Nettoyage du quartier :

Un membre du conseil de quartier fait remarquer que le non-ramassage des feuilles par la ville peut être dangereux, notamment pour les personnes âgées qui se déplacent en déambulateur.

M. LECLERCQ informe que le service propreté de la ville compte 35 agents et 3 agents de maîtrise. Concernant le faubourg d'Esquerchin, il y a un désormais 1,5 ETP. Un renfort des équipes se fait principalement durant la période estivale à la fois pour pallier les absences pour congés des agents titulaires et pour assurer le nettoyage avec les animations qui se déroulent durant cette période.

Mme CHERKI interpelle M. LECLERCQ pour obtenir la ventilation du nettoyage du quartier. Il est régulier que des habitants interpellent pour une zone non nettoyée ; or, ne sachant pas qui est propriétaire (ville, bailleur, privé), la réponse ne peut pas être transmise aux habitants.

2- Commission de suivi des 8 conseils de quartiers :

Mme CHERKI fait un point sur la commission qui s'est réunie le 4 octobre dernier.

Lors de cette rencontre, il a été acté :

- De nommer 2 personnes par conseil de quartier à l'issue des assemblées générales de 2022 (2 titulaires et 2 suppléants) ;
- De poursuivre la formation des membres des conseils de quartier initiée en octobre 2021 avec M. Patrick NORYNBERG.
- De travailler avec une « fiche projet » dès 2023 pour le montage de projet
- De favoriser l'implication des membres des conseils de quartier dans la vie de la ville

3- Santé mentale :

Un membre du conseil de quartier revient sur le temps d'échanges et d'informations sur la santé mentale qui s'est déroulée le 13 septembre 2022. Cette rencontre fut très instructive.

Mme CHERKI annonce que le contrat local de santé mentale devrait proposer d'autres séances de sensibilisation au cours de l'année à venir.

4- Cirque du nouvel an 2023 :

Mme CHERKI informe que les représentations du cirque du nouvel an se dérouleront en janvier 2023.

Des permanences d'inscription se dérouleront au Pavillon Roux, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 :

- Vendredi 6 janvier 2023
- Jeudi 12 janvier 2023

Les séances de cirque prévues à la place de la Convivialité se dérouleront :

- Samedi 14 janvier 2023 : Place de la Convivialité : séances à 14h et à 18h
- Dimanche 15 janvier 2023 : Place de la Convivialité : séance à 15h

Mme CHERKI précise que les places de cirque sont offertes gratuitement, aux Douaisiens. Chacun peut s'inscrire où il veut et choisir la séance de son choix.

5- Plaine de jeux – rue Guynemer:

Mme CHERKI donne la parole à M. Jean-Christophe LECLERCQ pour faire un point sur l'avancée du dossier de la plaine de jeux de la rue Guynemer.

M. LECLERCQ rappelle que le projet de plaine de jeux a été voté à l'humanité.

Un retard de 15 jours dans les travaux est intervenu suite à l'obligation de dépolluer le site en raison de la présence d'une ancienne cuve à gasoil. La découverte Il y a également des critères environnementaux à respecter. Ces travaux supplémentaires ont engendré un surcoût de 20.000 €.

Les travaux commenceront fin novembre 2022 pour une ouverture en avril prochain 2023.

M. LECLERCQ précise qu'il y aura nécessité d'établir un règlement avec des horaires d'ouverture.

6- Prochaines réunions :

Mme CHERKI annonce les dates des prochaines réunions du conseil de quartier :

- assemblée générale le 23/11/2022 à 19h00 au pavillon Roux ;
- réunion du conseil de quartier le 7/12/2022 à 18h30 Pavillon Roux.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme CHERKI remercie tous les participants. La rencontre se termine à 20h45.